

Vous trouverez ci-dessous la Fiche de Donnée de Sécurité fabricant pour notre produit :

WALLIPHOS TRDP 90

Référence Interchimie : WALLIPHOS TRDP 90

Référence fabricant WALL CHEMIE : WALLIPHOS TRDP 90



Page : 1/7

Date d'impression : 03.01.2018 Numéro de version 2 Révision: 03.01.2018

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· Nom du produit: WALLIPHOS TRDP 90

· Code du produit: 531604

• No CAS: 73038-25-2 • No EINECS: Polymer

- · Numéro d'enregistrement Le produit est un polymer donc il est exempté du règlement de REACH.
- · Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· Emploi de la substance / de la préparation Émulsifiant

- · Utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Wall Chemie GmbH Am Selder 25 D-47906 KEMPEN DEUTSCHLAND

Tel.: +49 2152 8999 0 Fax: +49 2152 516751

E-Mail: sicherheit@wall-chemie.com

- · Service chargé des renseignements: Départment de la sécurité du produit
- · Numéro d'appel d'urgence:

Während der normalen Öffnungszeiten: +49 2152 8999 0 Giftinformationszentrum Nord 24h-Auskunft: +49 551 19240

2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

- · Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



· Mention d'avertissement Danger

(suite page 2)



Page : 2/7

Date d'impression : 03.01.2018 Numéro de version 2 Révision: 03.01.2018

Nom du produit: WALLIPHOS TRDP 90

(suite de la page 1)

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

73038-25-2 fatty alcohol polyethyleneglycolphosphoric acid ester

· Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P313 Consulter un médecin.

· Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique: Substances

Contient >1 - <5% d'une impureté identifiée résultant de la méthode appliquée: Phosphoric acid CAS: 7664-38-2; EC:231-633-2

· No CAS Désignation

73038-25-2 fatty alcohol polyethyleneglycolphosphoric acid ester

- · Code(s) d'identification
- · Numéro CE: Polymer
- · Indications complémentaires:

Le produit est un polymer donc il est exempté du règlement de REACH.

4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Recourir à un traitement médical.

Rincer la bouche.

Ne pas provoquer de vomissement.

- · Indications destinées au médecin:
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires danger d'aspiration



Page : 3/7

Date d'impression : 03.01.2018 Numéro de version 2 Révision: 03.01.2018

Nom du produit: WALLIPHOS TRDP 90

(suite de la page 2)

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Produits organiques de combustion

Oxyde de carbone (COx)

Oxydes de phosphore

- · Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil respiratoire autonome.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

Porter des vêtement de protection personnels.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Eviter la formation d'aérosols.

Porter des vêtement de protection personnels.

Ne pas manger, boire ou fumer sur l'aire de travail.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · Classe de stockage: Liquide combustible
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

-R



Page : 4/7

Date d'impression : 03.01.2018 Numéro de version 2 Révision: 03.01.2018

Nom du produit: WALLIPHOS TRDP 90

(suite de la page 3)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
- · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Mesures de protection individuelle doivent être choisies en fonction de la durée de l'exposition, de la concentration et de la quantité de la substance spécifique au lieu de travail. En ce qui concerne la résistance aux produits dangereux, veuillez contacter le fournisseur.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:



Gants de protection

· Matériau des gants

p.ex. Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,5 mm

- · Temps de pénétration du matériau des gants
 - Délai de rupture minimum (gant): 120 min (EN 374)
- · Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques (EN 166).

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

- · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales

· Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: légèrement trouble

Odeur: Caractéristique

Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

(suite page 5)



Page : 5/7

Date d'impression : 03.01.2018 Numéro de version 2 Révision: 03.01.2018

Nom du produit: WALLIPHOS TRDP 90

	(suite de la page
Point initial d'ébullition et intervalle	
d'ébullition:	Non déterminé.
· Point d'éclair	Non déterminé.
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité:	1,04 g/cm ³ (60°C)
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Emulsionnable
$\cdot \ \textbf{Coefficient de partage: n-octanol/eau:}$	Le produit est un émulsifiant.
· Viscosité:	
Dynamique à 60 °C:	97 mPas
Cinématique:	Non déterminé.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité Stable dans les conditions normales d'utilisation.
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Conformément à recommandation CESIO 03/2017.

Oral LD50 >2.000 mg/kg (--) (CESIO)

- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Conformément à recommandation CESIO 03/2017.

Provoque une irritation cutanée.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Conformément à recommandation CESIO 03/2017.

Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 6)



Page : 6/7

Date d'impression : 03.01.2018 Numéro de version 2 Révision: 03.01.2018

Nom du produit: WALLIPHOS TRDP 90

(suite de la page 5)

- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales pas de données
- · Cancérogénicité pas de données
- · Toxicité pour la reproduction pas de données
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique pas de données
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée pas de données
- · Danger par aspiration pas de données

12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique:

La classification conformément à Recommandation CESIO 03/2017.

LC50 12,3 mg/l (poisson) (CESIO 10/2015)

· Persistance et dégradabilité

Conformément à recommandation CESIO 03//2017

Pas facilement biodégradable.

- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (classification selon liste): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.

Code déchet:

Revaloriser en se conformant aux dispositions administratives. Elimination des déchets en accord avec les institutions compétentes.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- · Numéro ONU
- · ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- · Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR, ADN, IMDG, IATA néant

(suite page 7)



Page: 7/7

Date d'impression : 03.01.2018 Numéro de version 2 Révision: 03.01.2018

Nom du produit: WALLIPHOS TRDP 90

	(suite de la pa	ige (
· Classe(s) de danger pour le transport		
· ADR, ADN, IMDG, IATA		
· Classe	néant	
· Groupe d'emballage		
· ADR, IMDG, IATA	néant	
· Dangers pour l'environnement:		
· Marine Pollutant:	Non	
· Précautions particulières à prendre par		
l'utilisateur	Non applicable.	
· Transport en vrac conformément à l'annex	e II	
de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.	
· "Règlement type" de l'ONU:	néant	

15 Informations relatives à la réglementation

- · Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique: départment de la sécurité du produit
- · Contact: Dr. Astrid Kawka, Dr. Dieter Kawka
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

FR